

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 72 (1943)

Heft: 4

Rubrik: La "Journée des malades"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Examens d'aptitudes physiques

Avril 1. A 8 h. à Belfaux et à Courtepin pour les garçons des cercles respectifs.

VII^e ET VIII^e ARRONDISSEMENTS

Voici l'horaire des examens de fin de cours complémentaires qui auront lieu en 1943, dans la Broye et la Glâne :

1. Lundi, 5 avril, 7 ½ h. Estavayer-le-Lac.
 2. Lundi, 5 avril, 14 h. Cugy.
 3. Mardi, 6 avril, 7 ½ h. Domdidier, pour le cercle de Domdidier.
 4. Mardi, 6 avril, 13 ½ h. Domdidier, pour le cercle de Cousset.
 5. Mercredi, 7 avril, 13 ½ h. Coumin.
 6. Jeudi, 8 avril, 7 ½ h. Villaz-St-Pierre.
 7. Jeudi, 8 avril, 14 h. Orsonnens.
 8. Vendredi, 9 avril, 7 ½ h. Romont.
 9. Vendredi, 9 avril, 14 h. Mézières.
 10. Samedi, 10 avril, 7 ½ h. Siviriez.
 11. Samedi, 10 avril, 14 h. Rue.
-
-

Convocation

Chœur-Mixte du Corps enseignant de Fribourg et environs. — Les répétitions sont fixées, en principe, au premier mercredi de chaque mois, à l'Hôtel Suisse, de 16 h. à 18 h. 30. Exceptionnellement, la répétition de mars aura lieu le **mercredi 10 mars**, à 16 h. (maîtres de la ville : 16 h. 15).

La « Journée des malades »

Dès 1940, il a été proposé à l'initiative et à la bienveillance du public une « Journée des malades », analogue à la Journée des mères. Ce fut un simple essai, mais cet essai fit des heureux.

Il faut donc le renouveler en 1943, car si la maladie est en tous temps une épreuve, elle devient en période de guerre un sujet d'angoisse puisqu'elle aggrave l'inquiétude du lendemain.

Les initiateurs de la « Journée suisse des malades » demandent aux bien-portants de comprendre ces angoisses et de les soulager : prévenance et aide affectueuse, visite, attention, cadeau, secours moral ou matériel..., les moyens ne manquent pas de traduire en actes cette volonté d'entr'aide.

Nous souhaitons que le *dimanche 7 mars*, chacun pense plus particulièrement aux malades.

Compte de chèques : « Journée des malades » II 9620.

AU NOM DU COMITÉ DE LA « JOURNÉE DES MALADES » :

Dr ANDRÉ GUISAN,